

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 07 juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed BAHLOUL.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2022
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	319 034	309 330
(-) Amortissements		-311 766	-309 330
		7 268	0
Immobilisations corporelles	2	40 399 560	40 001 978
(-) Amortissements		-30 488 448	-29 173 197
		9 911 112	10 828 781
Immobilisations financières	3	1 005 266	870 916
(-) Provisions			
		1 005 266	870 916
Total des actifs immobilisés		10 923 646	11 699 697
Total des actifs non courants		10 923 646	11 699 697
ACTIFS COURANTS			
Stocks		161 256	120 907
(-) Provisions		-18 342	-18 342
		142 914	102 565
Clients et comptes rattachés	4	685 824	657 261
(-) Provisions		-545 467	-532 930
		140 357	124 331
Autres actifs courants	5	1 145 813	1 413 341
(-) Provisions		-56 803	-33 015
		1 089 010	1 380 326
Placements et autres actifs financiers	6	24 000 000	22 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	2 288 348	1 037 632
Total des actifs courants		27 660 629	24 644 854
Total des actifs		38 584 275	36 344 551

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2022
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	13 200 000	13 200 000
Réserves	9	11 255 535	10 816 620
Résultats reportés		996	596
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres avant résultat		26 403 031	25 963 716
Résultat de l'exercice		6 221 525	5 846 000
Total des capitaux propres avant affectation		32 624 556	31 809 716
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	332 600	336 967
Total des passifs non courants		332 600	336 967
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	1 327 058	1 208 461
Provision pour litiges	13	351 114	0
Autres passifs courants	14	3 948 947	2 989 407
Total des passifs courants		5 627 119	4 197 868
Total des passifs		5 959 719	4 534 835
Total des capitaux propres et des passifs		38 584 275	36 344 551

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation			
Revenus	15	16 498 843	15 396 975
Autres produits d'exploitation	16	9 894	25 090
Production immobilisée	17	0	7 068
Total des produits d'exploitation		16 508 737	15 429 133
Charges d'exploitation			
Variation de stocks		-40 349	-32 172
Achats marchandises		158 153	143 264
Achats d'approvisionnements consommés		581 373	587 071
Charges de personnel		7 433 638	7 109 776
Dotations aux amortissements et provisions		1 721 349	1 343 334
Autres charges d'exploitation		1 414 576	1 540 001
Total charges d'exploitation	18	11 268 740	10 691 274
Résultat d'exploitation		5 239 997	4 737 859
Produits de placements nets	19	2 223 288	1 795 390
Autres pertes ordinaires		0	0
Autres gains ordinaires	20	10 850	162 958
Résultat des activités ordinaires avant impôts		7 474 135	6 696 207
Impôts sur les bénéfices	21	-1 252 610	-850 207
Résultat des activités ordinaires après impôts		6 221 525	5 846 000
		0	0
Résultat net de l'exercice		6 221 525	5 846 000

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>6 221 525</u>	<u>5 846 000</u>
Ajustement:			
<i>Amortissements et provisions</i>		1 721 349	1 343 334
<i>Reprise sur provision</i>		-9 894	-25 090
Variation des stocks	22	-40 349	-32 172
Variation des clients	23	-28 563	23 844
Variation des autres actifs	24	267 528	-150 253
Variation des passifs courants	25	1 072 941	177 031
Plus values /cession d'immobilisations		0	-113 784
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		9 204 537	7 068 910
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corp. et incorp.	26	-408 515	-512 088
Encaiss. provenant de cession d'immobilisations corporelles		0	113 784
Réduction de valeur /sortie d'immob.corp.		0	0
Encaiss/décaiss provenant des prêts aux personnels	27	-134 350	-341 490
Variation des cautionnements reçus	28	-4 367	4 238
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-547 232	-735 556
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement Subv. d'investissement		0	0
Distribution de dividendes		-5 213 904	-2 903 946
Alimentation reserves pour fonds social		-584 600	-463 528
Décaiss/Encaiss. sur fonds social	29	391 915	276 561
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-5 406 589	-3 090 913
Variation de trésorerie		3 250 716	3 242 441
Trésorerie au début de période		23 037 632	19 795 191
Trésorerie à la fin de la période	30	26 288 348	23 037 632

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022
Raison sociale : La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique : Société Anonyme
N° registre de Commerce : B 193791996
Mle. Fiscal : 012748 / E
Identifiant unique au RNE : 0012748E
Date de création : 04 Décembre 1980

Adresse : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

Activité principale : Gestion du Marchés d'Intérêt National de Bir - Kassâa

Nombre d'établissement : 01

Montant du capital : 13.200.000 dinars Tunisiens.

Répartition du capital :

Etat Tunisien	37,50 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D	0,50 %
Autres	4,49 %
Total	100 %

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B.2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques en sont exclus. Ils font l'objet d'une évaluation en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins-values dégagées sont provisionnées.
- Les placements à long terme auprès des institutions financières.

B.2 -4 Revenus :

Les revenus sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B.2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des certificats de dépôt.

A l'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

C – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 -LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à 319 034 DT au 31/12/2022, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEURS COMPTABLES NETTES	
	Solde au 31/12/2021	Acquisition 2022	Reclassement	Cessions 2022	Solde au 31/12/2022	Cumul au 31/12/2021	Dotation 2022	Réintégration	Cumul au 31/12/2022	V.C.N 2021	V.C.N 2022
LOGICIELS	309 330	9 704	0	0	319 034	309 330	2 436	0	311 766	0	7 268
TOTAL	309 330	9 704	0	0	319 034	309 330	2 436	0	311 766	0	7 268

NOTE N° 2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 40 399 560 DT au 31/12/2022 contre 40 001 978 DT au 31/12/2021, soit une augmentation de 337 582 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Amortissements /Provisions				VNC
	Au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Reclass 2022	Cession et régul. 2022	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Dotation 2022	Reprise/ Amt 2022	Au 31/12/2022	au 31/12/2022
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	45 246			45 246	113 409
Constructions	30 224 494		143 588		30 368 082	23 584 512	890 772		24 475 284	5 892 798
Inst.Général.Agenc.et amén.Construction	2 347 335	28 561			2 375 896	1 929 869	110 390		2 040 259	335 637
Inst.Tech.Mat et outill. Industriels	534 850	15 321			550 171	468 410	34 143		502 553	47 618
Equipement frigorifiques	897 134	2 796			899 930	812 194	24 661		836 855	63 075
Materiel de transport (1)	1 715 667	150 601			1 866 268	1 177 040	209 707		1 386 747	479 521
Inst.Général.Agenc.et amén.Divers	37 677				37 677	37 677			37 677	0
Equipement de bureau	324 887	6 111			330 998	297 972	10 746		308 718	22 280
Materiel informatique	855 535	56 932			912 467	813 949	41 160		855 109	57 358
Caisses Plastique	6 328			-6 328	0	6 328		-6 328	0	0
Immobilisation en cours	2 899 416	143 588	-143 588		2 899 416	0			0	2 899 416
	40 001 978	403 910	0	-6 328	40 399 560	29 173 197	1 321 579	-6 328	30 488 448	9 911 112

2.1 -Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent une valeur brute de **2 899 416 DT** au 31/12/2022, détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/21	Travaux 2022	Reclassement	Solde au 31/12/22	Solde 31/12/21	Provision 2022	Reprise / Provision 2022	Solde 31/12/22	31/12/2021	31/12/2022
- Construction en cours station valorisation déchets	2 899 416	0	0	2 899 416	0	0	0	0	2 899 416	2 899 416
-Travaux d'aménagement en cours Abri pour Engins	0	143 588	-143 588	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 899 416	143 588	-143 588	2 899 416	0	0	0	0	2 899 416	2 899 416

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **1 005 266** DT au 31/12/2022 contre **870 916** DT au 31/12/2021, soit une augmentation de **134 350** DT. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Titres de participation (1)	40 000	40 000	0
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780	0
Prêts à plus d'un an au personnel	962 486	828 136	134 350
TOTAL	1 005 266	870 916	134 350

(1) Les titres de participation représentent la quote-part de la SOTUMAG au capital de la société « Foire Internationale de Tunis » soit 800 actions d'une valeur nominale de 50 dinars l'action.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute des comptes clients et comptes rattachés s'élève à **685 824** DT au 31/12/2022 contre **657 261** DT au 31/12/2021, soit une augmentation de **28 563** DT détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Clients effets à recevoir	139 937	123 911	16 026
Clients chèques impayés	420	420	0
Clients douteux ou litigieux	545 467	532 930	12 537
TOTAL	685 824	657 261	28 563
Provisions	(545 467)	(532 930)	(12 537)
TOTAL	140 357	124 331	16 026

Les clients douteux comportent les montants des loyers anciens et des dettes vis-à-vis de la SOTUMAG dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers. Les provisions constatées sur ces loyers sont appréciées au cas par cas et sont estimées selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent un total brut de **1 145 813** DT au 31/12/2022 contre **1 413 341** DT au 31/12/2021, soit une baisse de **267 528** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Personnel, Prêts à moins d'un an	455 785	358 698	97 087
Etat impôt à reporter	0	317 505	(317 505)
Débiteurs divers (1)	280 914	234 929	45 985
Produits à recevoir (2)	332 212	409 676	(77 464)
Fournisseurs d'immobilisations Avances/commandes	1 646	1 646	0
Charges constatées d'avance (3)	75 256	90 887	(15 631)
TOTAL	1 145 813	1 413 341	(267 528)
Provision	(56 803)	(33 015)	(23 788)
TOTAL	1 080 188	1 380 326	(300 138)

1. DEBITEURS DIVERS

Le compte « Débiteurs divers » enregistre principalement les créances sur les mandataires au titre des consommations d'eau et électricité des années antérieures pour un montant de **132 261** DT. Ce compte est provisionné de **56 803** DT et ce pour les créances jugées irrécouvrables par la SOTUMAG.

Il comprend également d'autres débiteurs pour un montant de **148 653** DT.

2. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte « produits à recevoir » enregistre les loyers, redevances et factures complémentaires à recevoir sur les mandataires pour un montant de **251 525 DT** et les produits financiers sur les placements et les comptes courants à recevoir pour un montant de **80 687 DT**.

3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent essentiellement les stocks de fin d'année de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent **24 000 000 DT** au 31/12/2022.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent **2 288 348 DT** au 31/12/2022 contre **1 037 631 DT** au 31/12/2021, soit une augmentation de **1 250 717 DT**.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui s'élève au 31/12/2022 à **13 200 000 DT**, est composé de 13 200 000 actions de 1 D chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
OTD	0,50%
Autres	4,49%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES

Les réserves totalisent **11 255 535 DT** au 31/12/2022 contre **10 816 620 DT** au 31/12/2021, soit une augmentation de **438 915 DT**.

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Réserves légales	1 320 000	1 320 000	0
Réserves extraordinaires	8 169 868	8 122 868	47 000
Réserves pour Fonds social	1 725 667	1 333 752	391 915
Autres réserves	40 000	40 000	0
TOTAL	11 255 535	10 816 620	438 915

NOTE N°10 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement totalisent **1 946 500 DT** au 31/12/2022.

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2020	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/21 (avant affectation)	31 809 716	13 200 000	1 320 000	1 333 752	8 122 868	40 000	5 846 000	596	1 946 500
Affectation du résultat 2021 :									
Réserves légales									
Réserves pour fonds social				584 600			-584 600		
Dividendes exercice 2021							-5 214 000		
Réserves extra ordinaires					47 000		-47 000		
Variation des résultats reportés							-400	400	
Dons octroyés FS 2021				-247 685					
Intérêts encaissés sur prêts FS				55 000					
Résultat 2022							6 207 329		
Subventions d'investissements encaissées (a)									
Solde au 31/12/2022	32 610 360	13 200 000	1 320 000	1 725 667	8 169 868	40 000	6 207 329	996	1 946 500

(a) La subvention d'investissement sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à l'immobilisation actuellement en cours. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **332 600 DT** au 31/12/2022 contre **336 967 DT** au 31/12/2021, soit une baisse de **4 367 DT**. Elle représente les cautionnements de garantie reçus par la « SOTUMAG » auprès des opérateurs du Marché d'Intérêt National.

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un total de **1 327 058DT** au 31/12/2022 contre **1 208 461DT** au 31/12/2021, soit une augmentation de **118 597 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	674 328	560 297	114 031
Fournisseurs d'exploitation, ret.de garantie	29 089	29 621	(532)
Fournisseurs d'exploitation, cautionnements	2 884	2 884	0
Fournisseurs d'immobilisations	580 173	558 286	21 887
Fournisseurs d'immobilisations cautionnements	0	771	(771)
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	40 584	56 602	(16 018)
TOTAL	1 327 058	1 208 461	118 597

NOTE N°13 : PROVISIONS POUR LITIGES

Cette rubrique totalise au 31/12/2022 un montant de **351 114 DT** et représente une provision constatée à la suite du jugement rendu contre la SOTUMAG au profit d'un client.

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent **3 948 947 DT** au 31/12/2022 contre **2 989 407 DT** au 31/12/2021, soit une augmentation de **959 540 DT**.

Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2022 comme suit:

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Personnel, provisions pour congés à payer	226 572	241 061	(14 489)
Etat, impôts et taxes (1)	2 876 240	1 931 172	945 068
Organismes de sécurité sociale	451 999	483 361	(31 362)
Créditeurs divers	301 848	263 968	37 880
Charges à payer	55 016	29 850	25 166
Produits constatés d'avance	35 808	38 627	(2 819)
Associés, dividendes à payer	1 464	1 368	96
TOTAL	3 948 947	2 989 407	959 540

1. Etat impôts et taxes :

Cette augmentation est due à l'augmentation du taux de la contribution sociale de solidarité qui est passée de 1% à 3%(Loi de finances 2023) et au retour à l'application de la retenue à la source de 20% (déductible de l'IS) sur les produits de placement au lieu de la retenue libératoire.

NOTE N° 15 : REVENUS

Les revenus s'élèvent à **16 498 843 DT** en 2022 contre **15 396 975 DT** en 2021, soit une augmentation de **1 101 868 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Redevances fruits et légumes	11 324 028	10 365 551	958 477
Redevances poissons	3 429 399	3 361 881	67 518
Ventes glaces	126 209	78 672	47 537
Ventes imprimés spécifiques	120 344	124 690	(4 346)
Ventes imprimantes thermiques/Toners	6 035	7 340	(1 305)
Loyer fruits et légumes	658 755	658 783	(28)
Loyer poissons	97 998	96 500	1 498
Loyer magasins de dattes	66 181	66 181	0
Loyer carreaux melon et pastèque	0	0	0
Loyer entrepôt emballages	160 988	152 818	8 170
Loyer divers	407 514	390 649	16 865
Produits assistance informatique	61 988	53 163	8 825
Autres revenus	48 008	41 813	6 195
Ventes liées à des modifications comptables	(8 604)	(1 066)	(7 538)
TOTAL	16 498 843	15 396 975	1 101 868

NOTE N° 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisent **9 894 DT** en 2022 contre **25 090 DT** en 2021, soit une baisse de **15 196 DT**.

NOTE N° 17 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à **11 268 740 DT** contre **10 691 274 DT** en 2021, soit une augmentation de **577 466 DT**. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Variation de stocks imprimés spécifiques	(43 470)	(11 143)	(32 327)
Variation de stocks imprimantes laser	0	809	(809)
Variation de stocks imprimantes thermiques	2 568	(21 336)	23 904
Variation de stock toner pour imprimantes	544	(1 121)	1 665
Variation de stocks cartes de proximité	9	619	(610)
Achats de marchandises	158 153	143 264	14 889
Achats d'approvisionnements consommés (1)	581 373	587 071	(5 698)
Charges du personnel (2)	7 433 638	7 109 776	323 862
Dotations aux amortissements et aux provisions (3)	1 721 349	1 343 334	378 015
Autres charges d'exploitation (4)	1 414 576	1 540 001	(125 425)
TOTAL	11 268 740	10 691 274	577 466

(1) Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent **581 373** DT en 2022 contre **587 071** DT en 2021, soit une diminution de **5 698** DT. Ces achats se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Fournitures consommables	25 016	21 842	3 174
Achats non stockés de matières	7 556	35 009	(27 453)
Eau	97 054	84 620	12 434
Electricité	385 645	374 401	11 244
Carburant	79 903	67 670	12 233
Achats liés à des modifications comptables	0	3 965	(3 965)
Transfert de charges	(13 801)	(436)	(13 365)
TOTAL	581 373	587 071	(5 698)

(2) Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent **7 433 638** DT en 2022 contre **7 109 776** DT en 2021, soit une augmentation de **323 862** DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Salaires des permanents	5 675 425	5 499 147	176 278
Salaires des contractuels	227 510	198 901	28 609
Congés payés	(14 489)	(28 203)	13 714
Charges sociales	992 465	951 449	41 016
Autres charges sociales	646 432	614 245	32 187
Charges du personnel liées à une modification comptable	963	5 446	(4 483)
Transfert de charges appointements	(75 741)	(107 878)	32 137
Transfert de charges CNSS	(12 541)	(18 942)	6 401
Transfert de charges Assurances Groupe	(6 386)	(4 389)	(1 997)
TOTAL	7 433 638	7 109 776	323 862

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **1 721 349** DT en 2022 contre **1 343 334** DT en 2021, soit une augmentation de **378 015** DT et sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Dotations aux amortissements des immob. incorp.	2 437	4 326	(1 889)
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	1 321 579	1 328 680	(7 101)
Dotations aux prov. pour dépréciation des clients	19 661	8 413	11 248
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	26 559	2 200	24 359
Dotations aux prov. pour litiges	351 113	0	351 113
Transfert de charges Dotations aux amortis.	0	(285)	285
TOTAL	1 721 349	1 343 334	378 015

(4)- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent **1 414 576 DT** en 2022 contre **1 540 001 DT** en 2021 soit une baisse de **125 425 DT**. Ces charges sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Services extérieurs (a)	927 855	956 909	(29 054)
Charges diverses ordinaires	20 700	23 250	(2 550)
Impôts, taxes et versements assimilés	468 709	590 364	(121 655)
Transfert de charges	(2 688)	(30 522)	27 834
TOTAL	1 414 576	1 540 001	(125 425)

(a) Les services extérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Entretien et réparation des bâtiments	217 886	153 932	63 954
Entretien et réparation des véhicules, des équipements	106 339	152 698	(46 359)
Primes d'assurances	117 881	116 268	1 613
Etudes, recherches et autres services extérieurs	55 660	54 618	1 042
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	100 951	194 498	(93 547)
Publicité et relations publiques	15 860	21 749	(5 889)
Subventions et dons	285 000	238 000	47 000
Missions et réception, Voyages et déplacements	10 405	8 711	1 694
Frais postaux et frais de télécommunications	31 726	33 172	(1 446)
Frais et commissions bancaires	1 339	1 366	(27)
Autres services extérieur liés à modification comptables	1 143	3 539	(2 396)
Transfert de charges	(16 335)	(21 642)	5 307
	927 855	956 909	(29 054)

NOTE N° 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS NETS

Les produits des placements totalisent **2 223 288DT** en 2022 contre **1 795 390DT** en 2021 soit une augmentation de **427 898 DT**. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Produits des placements	2 211 288	1 783 390	427 898
Produits des participations	12 000	12 000	0
TOTAL	2 223 288	1 795 390	427 898

NOTE N° 19 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent **10 850 DT** en 2022 contre **162 958 D** en 2021 soit une baisse de **152 108 DT**.

Libellé	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021	Variation
Pénalités de retard/Fact.Fournisseurs et autres gains	7 021	4 788	2 233
Pénalité sur Fact. Complémentaires mandataires	0	44 225	(44 225)
Produits cession d'immob.	0	113 784	(113 784)
Autres produits exceptionnels	3 829	161	3 668
TOTAL	10 850	162 958	(152 108)

NOTE N° 20 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à **1 252 610** DT en 2022 contre **850 207** DT en 2021, soit une augmentation de **402 403** DT.

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2022 a été déterminé comme suit :

Libellé	2022
Bénéfice brut comptable	7 724 656
Réintégrations	680 966
Déductions	-54 891
Bénéfice imposable	8 350 731
Impôt sur les sociétés (15%)	1 252 610

NOTE N° 20BIS : RESULTAT PAR ACTION

Bénéfice 2022	6 221 525
Bénéfice 2021	5 846 000
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2022	13 200 000
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2021	13 200 000
Bénéfice par action 2022	0.471
Bénéfice par action 2021	0.443

NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N° 21 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31/12/2022 un solde négatif de **40 349** DT et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Stock au 31/12/2022	(161 256)
Stock au 31/12/2021	120 907
Variation des stocks	(40 349)

NOTE N° 22: VARIATION DES CLIENTS

La variation négative des créances clients l'année 2022 totalise **28 563** DT et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Créances clients au 31/12/2022	(685 824)
Créances clients au 31/12/2021	657 261
Variation des créances clients	(28 563)

NOTE N° 23 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courants l'année 2022 totalise **267 528** DT et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Autres Actifs Courants au 31/12/2022	(1 145 813)
Autres Actifs Courants au 31/12/2021	1 413 341
Variation des autres actifs	267 528

NOTE N°24 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

La variation positive des autres passifs courants l'année 2022 totalise **1 072 941** DT et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Passifs courants au 31/12/2022	5 627 119
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2022	(580 173)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2022	(40 584)
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2022	(0)
Provision pour litiges 31/12/2022	(351 113)
Passifs courants au 31/12/2021	(4 197 868)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2021	558 286
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2021	56 602
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2021	770
Actionnaires dividendes à payer 2022	(1 464)
Actionnaires dividendes à payer 2021	1 367
Variation des Passifs courants	1 072 941

NOTE N°25 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées au courant de l'année 2022 s'élèvent à **408 515** DT et se détaillent ainsi :

Libellé	2022
Acquisitions 2022	(413 614)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2022	580 173
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2022	40 584
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2022	0
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2021	(558 286)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2021	(56 602)
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2021	(770)
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(408 515)

NOTE N°26: VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La variation des actifs financiers se présente comme suit :

Libellé	2022
Actifs financiers au 31/12/2022	(1 005 266)
Actifs financiers au 31/12/2021	870 916
Variation des actifs financiers	(134 350)

NOTE N°27: VARIATION DES CAUTIONNEMENTS RECUS

La variation négative des cautionnements reçus s'élève à **4 367 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Autres Passifs Financiers au 31/12/2022	332 600
Autres Passifs Financiers au 31/12/2021	(336 967)
Variation des cautions reçues	(4 367)

NOTE N°28 : DECAISSEMENTS NETS SUR FONDS SOCIAL

La variation positive du fond social courant l'année 2022 s'élève à **391 915 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Réserves pour fonds social au 31/12/2022	1 725 667
Réserves pour fonds social au 31/12/2021	(1 333 752)
Décaissements nets sur fonds social	391 915

NOTE N°29: TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2022 la somme de **26 288 348 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2022
Placements et autres actifs financiers au 31/12/2022	24 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2022	2 288 348
Trésorerie à la clôture de l'exercice	26 288 348

NOTE N° 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan représentent des cautionnements au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	2022
Systems	Unité de valorisation des déchets	107 022
	Aménagement extérieur et rénovation des chaussées	42 119
	Souscription d'un contrat d'assurance maladie	8 221
MENT	Acquisition matériel de balayage	11 353
KAFUL	Souscription d'un contrat d'assurance 2020-2021-2022	16 800
	Acquisition 2 voitures	4 518
	Habillement	4 160
SS TUNISIE	Habillement	4 358
	Acquisition de papiers thermiques	1 470
POINT	Acquisition de papiers thermiques	3 245
	TOTAL :	203 266

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

1- Opinion :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » arrêtés au 31 Décembre 2022 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de D : 38 584 275 et un résultat bénéficiaire de D : 6 221 525.

A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qui suivent les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

1^{ème} Réserve : Entrepôts frigorifiques

La société possède 42 chambres froides, mais au lieu que ces chambres soient exploitées dans son objectif principal, elles ont été louées en tant que boîte d'emballages.

Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet de ce manque à gagner pour la société aucune opinion.

2^{ème} Réserve : Immobilisations Corporelles

La société procède annuellement à un inventaire physique des immobilisations. Les travaux de rapprochement ont cependant signalé l'absence de quelques équipements totalement amorties se rattachant aux chambres froides tel que condenseur avec 02 ventilateurs, 12 motos compresseurs, réservoir de liquide, 42 caches, une armoire électrique, 03 Bac d'eau et 14 ventilateurs.

Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet de ces équipements aucune opinion.

3- Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

3.1- La Société a intenté une action en justice pour le recouvrement des créances dues par trois mandataires de vente figurant parmi les personnes concernées par la procédure de confiscation prévue par le décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles et continue d'engager les procédures légales nécessaires à cette fin.

Ces créances s'élèvent à 909 175 DT dont 851 251 DT non comptabilisées et ne sont pas par conséquent provisionnées.

3.2- La Société a entamé depuis l'année 2010 des travaux de construction d'une station de traitement et de valorisation de déchets. Toutefois, ces travaux figurant à l'actif pour une valeur de 2 899 416 DT, sont suspendus et la station n'est pas encore entrée en exploitation.

La subvention d'investissement versée par le ministère de l'environnement et d'autres organismes sous sa tutelle au profit de la Société pour une valeur de 1 946 500 DT figure parmi les capitaux propres.

Le 03 décembre 2019 un expert judiciaire a été désigné, après requête adressée au président du tribunal de première instance, pour effectuer le diagnostic de l'état actuel de cette station. Le rapport d'expertise a été communiqué au cours de l'exercice 2020.

La SOTUMAG a notifié en date du 13 Novembre 2020 la résiliation du contrat au représentant légal de la société chargée du projet et a demandé de mettre la station en sa possession.

Cette dernière a notifié à la SOTUMAG une ordonnance de paiement et a entamé une action en justice devant le tribunal administratif pour l'annulation de la décision de résiliation.

En date du 24 Février 2022, le tribunal de première instance de Ben Arous a annoncé un jugement commercial qui met en cause l'ordonnance de paiement réclamé par la société chargée du projet. Ce jugement a été notifié pour cette dernière en date du 14 Juin 2022.

Suite au rapport envoyé par l'administrateur délégué en date du 30 Juin 2022, le gouverneur de Ben Arous a ordonné la société chargée du projet de quitter l'espace revenant à la SOTUMAG et occupé par cette dernière illégalement.

3.3- Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été

traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4- Rapport de gestion du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

7- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1- En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances ont fait l'objet d'un rapport distinct communiqué à la direction générale de la société.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs immobilières émises par la Société n'est pas effectuée en conformité à la réglementation en vigueur.

3- L'arrêté du 15 août 2019, modifiant le règlement général de la Bourse a rendu obligatoire pour les sociétés cotées à la bourse de Tunis, la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. La société est entrain de mettre à jours son statuts selon les dispositions en vigueur afin de le soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire.

Tunis le 28 Avril 2023

Le commissaire aux comptes

Mohamed BAHLOUL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Conventions et opérations conclues en 2022

La Direction Générale ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2021 et rentrant dans le cadre des articles sus-visés.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2022

2-1 Convention entre la **SOTUMAG** et la **COOPMAG** portant sur la location d'un local administratif :

Les loyers et les charges connexes facturés à la COOPMAG ainsi que les montants payés au titre de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Location d'un local administratif	12 617	12 617
Frais de consommation d'électricité	2 184	2 184
Frais de consommation d'eau	872	872
Total	15 673	15 673

2.1-Convention entre la SOTUMAG et la société Trabelsi et Fils portant sur la location d'un espace de 50 m² au pavillon de poissons :

Les montants facturés par la **SOTUMAG** à la société **Trabelsi et Fils** ainsi que les montants payés au titre de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Redevance poissons	413 769	411 472
Loyer carreau	2 000	2 000
Loyer entrepôt emballage	4 388	4 388
Frais de consommation d'électricité	4 323	4 323
Total	424 480	422 183

3-Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3.1- La rémunération brute de la Présidente Directrice Générale, Mme Faten OUERGLI GHAZOUANI pour l'année 2022, a été déterminée conformément à la décision de Monsieur le Chef du Gouvernement en date du 12 Septembre 2019. Elle s'élève en brut à 17 689 DT.

Elle bénéficie également d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 500 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 120 DT par trimestre. Ces avantages sont évalués à 2 707 DT pour l'exercice 2022.

La présidente-directrice générale de la Société tunisienne des marchés de gros (SOTUMAG), a été démise de ses fonctions par décret présidentiel publié vendredi 15 avril 2022 dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Votre Conseil d'administration du 22 Avril 2022 a décidé de nommer Mr Mohamed Hédi Inoubli en tant qu'administrateur délégué.

Votre Conseil d'administration du 26 Octobre 2022 a décidé de nommer Mr Yasser Ben Khelifa en tant qu'administrateur délégué de la Société en remplacement de Mr Mohamed Hédi Inoubli.

3.2- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 Juin 2022 a fixé le montant des jetons de présence (pour la gestion 2021) à 3000 DT brut par administrateur.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis le 28 Avril 2023

Le commissaire aux comptes

Mohamed BAHLOUL